



Procès-verbal de séance du Conseil d'Administration

L'an 2017, le 11 Février à 16 heures, le Conseil d'Administration s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe LAPRESLE Président,

Les membres du conseil d'administration présents sont :

- Monsieur Francis LACLOCHE - Fonction : Secrétaire
- Madame Sylviane FORGE – Fonction : Trésorière

Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

Objet : Ouverture d'un compte bancaire auprès de la Société Générale

Après échanges entre les membres, il est décidé de procéder à l'ouverture d'un compte bancaire et PAYPAL auprès de la Société Générale située, 46 Ter Rue de Paris – 27620 GASNY.

Pour faire fonctionner ce compte, le mandat est donné à : Monsieur Francis LACLOCHE, Secrétaire de l'association « **Pour le Partage de Notre Eglise Troglodyte** »

Le mandataire aura pouvoir de faire toutes les opérations concernant le fonctionnement du compte bancaire et paypal, et notamment de signer tous ordres, reçus, chèques, virements, et faire tous versements et tous retraits, de retirer ou de verser toutes pièces comptables, de donner toutes quittances et décharges, et, de façon générale, effectuer toutes opérations pour le compte de la l'association sus – dénommée.

Le mandataire devra agir séparément. Le présent pouvoir est valable jusqu'à révocation expresse de la part de l'Association dûment notifiée à la Société Générale.

Pour copie certifiée conforme, à Haute Isle le 11 Février 2017

Philippe LAPRESLE
Président

Lu et approuvé - Bon pour pouvoir

Sylviane FORGE
Trésorière

Lu et approuvé - Bon pour pouvoir

Lu et Approuvé - Bon pour Pouvoir

Francis LACLOCHE
Secrétaire

Lu et approuvé - Bon pour acceptation de mandat

Lu et approuvé
Bon pour acceptation de mandat

Association pour le Partage de Notre Eglise Troglodyte
Enregistrée sur le numéro W953007146 – Préfecture du Val d'Oise
Mairie de Haute Isle – 145, Route de la Vallée – 95780 HAUTE ISLE
contact@eglise-troglodyte.fr – 06 30 92 52 11 – www.eglise-troglodyte.fr

